



Alliance des talents en cybersécurité (ATC)

Mandat

Objectif de l'Alliance des talents en cybersécurité (ATC)

La cybersécurité est de plus en plus le moteur de l'innovation et de l'activité économique au Canada. Elle contribue déjà à hauteur de 1,7 milliard de dollars au PIB du Canada et représente plus de 11 000 emplois bien rémunérés. L'industrie mondiale de la cybersécurité devant croître de 66 % d'ici 2021, des milliers d'emplois supplémentaires pourraient être créés pour les Canadiens dans les années à venir. Les dirigeants d'entreprises, de gouvernements et d'universités peuvent travailler ensemble pour créer de nouvelles possibilités, stimuler les investissements et encourager la recherche et le développement de pointe.

L'Alliance des talents en cybersécurité (ATC) est un effort dirigé par TECHNATION pour attirer les connaissances et l'engagement de tous les intervenants afin d'aider à combler le manque de compétences au Canada en matière de cybersécurité.

L'objectif de l'ATC est de dynamiser et de promouvoir un réseau de collaboration, en plus de fournir un écosystème de partenaires pour l'éducation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre dans le domaine de la cybersécurité. L'Alliance remplit sa mission en se coordonnant avec les partenaires gouvernementaux, universitaires et industriels afin d'améliorer les programmes existants, de faciliter le changement et l'innovation, et d'apporter un esprit de direction et une vision pour augmenter le nombre de professionnels de la cybersécurité qualifiés, tant dans le secteur public que privé.

L'ATC fournit un mécanisme permettant aux participants de concevoir en collaboration des stratégies, de développer et de promouvoir des concepts et des initiatives, en plus de mener des actions qui font progresser l'éducation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre en matière de cybersécurité.

Vision de l'ATC

Une nation numérique sûre, capable de faire progresser la prospérité économique et la sécurité nationale du Canada grâce à une éducation, une formation et une sensibilisation novatrices en matière de cybersécurité, présentées sur une échelle graduée qui répond à l'ensemble des besoins en talents dans le domaine de la cybersécurité, aujourd'hui et surtout à l'avenir.

Mission de l'ATC

L'ATC fournira une plateforme et un écosystème d'éducation, de formation et de perfectionnement de la main-d'œuvre dans le domaine de la cybersécurité, et améliorera la position générale du Canada en matière de talents et de compétences dans le domaine de la cybersécurité.

Objectifs de l'ATC

- 1) Stimuler le développement de stratégies, d'approches et de techniques pour augmenter plus rapidement l'offre de travailleurs qualifiés dans le domaine de la cybersécurité
- 2) Favoriser une communauté d'apprentissage diversifiée par des efforts créatifs qui augmentent le nombre de populations sous-représentées dans la main-d'œuvre en cybersécurité
- 3) Sensibiliser aux carrières dans le domaine de la cybersécurité, stimuler l'exploration et permettre aux élèves de la maternelle au 5e secondaire de s'y préparer
- 4) Soutenir les organisations pour répondre aux demandes du marché en leur fournissant des outils et des techniques qui améliorent le recrutement, les pratiques d'embauche, le perfectionnement et la rétention des talents dans le domaine de la cybersécurité
- 5) Publier et faire connaître le cadre de perfectionnement de la main-d'œuvre en cybersécurité (CWF) du Canada et encourager son adoption
- 6) Faciliter la recherche et la prospective afin d'identifier et d'analyser les sources de données qui permettent de prévoir l'offre et la demande actuelles et futures de travailleurs qualifiés dans le domaine de la cybersécurité

Adhésion à l'ATC

Le soutien des intervenants est essentiel à la réalisation des objectifs. Les membres de l'ATC représentent donc un large éventail d'organisations qui bénéficient des objectifs de l'ATC ou travaillent en partenariat pour les atteindre. Les membres comprennent généralement des représentants du gouvernement provincial, territorial et fédéral, des organisations à but non lucratif, des institutions universitaires, des associations professionnelles, des groupes communautaires et du secteur privé activement engagés dans la connaissance, le talent, la planification et le développement de la main-d'œuvre en matière de cybersécurité. L'adhésion sera ouverte aux représentants de tous les secteurs intéressés. Le conseiller spécial a été sélectionné par TECHNATION.

Rôle des membres de l'ATC

Les membres de l'Alliance sont des organes de gouvernance sans droit de vote qui donnent de leur temps pour soutenir l'initiative de perfectionnement des compétences en cybersécurité de TECHNATION. Les membres contribuent au succès de l'initiative en fournissant des conseils et des commentaires éclairés sur les projets de produits livrables, ainsi qu'en offrant une sensibilisation et un soutien aux activités du programme dans l'ensemble de l'organisation et du réseau professionnel des membres. Les membres de l'ATC représentent un large éventail d'organisations qui bénéficient des objectifs de l'ATC ou travaillent en partenariat pour les atteindre.

- Veiller à ce que la vision, la mission et les objectifs de l'ATC soient réalisés.
- Se préparer à participer activement aux points de discussion et à fournir aux membres des informations solides et factuelles concernant le point de l'ordre du jour ou le point de discussion.
- Participer et soutenir TECHNATION dans la création du plan stratégique de l'ATC.
- Participer à un groupe de travail si nécessaire.
- Défendre la cause/l'initiative, la promouvoir et être passionné par celle-ci.

Fréquence et forme des réunions

L'ATC a accepté de maintenir une réunion en face à face par an et de s'appuyer sur les mises à jour distribuées par TECHNATION pour se tenir au courant des progrès et des besoins à venir du programme.

Des réunions spéciales seront tenues en fonction de la demande et peuvent prendre la forme de conférences téléphoniques, de réunions en personne si la géographie le permet, ou de communications par courrier électronique pour parvenir à un consensus et permettre une recommandation à l'ensemble du groupe. Au-delà des réunions convoquées par TECHNATION, les réunions spéciales peuvent être autogérées par les personnes réunies pour traiter le sujet de l'ATC.

Structure de l'ATC et des sous-groupes de travail

Les groupes de travail de l'ATC constituent un mécanisme permettant d'élaborer des concepts, de concevoir des stratégies et de mener des actions en rapport avec les objectifs de l'ATC. Les groupes de travail sont ponctuels et seront identifiés dans le cadre du plan stratégique de l'ATC ou selon les besoins. Ils se réuniront régulièrement pour permettre la consultation et le partage d'informations.

Lors de la réunion inaugurale de l'ATC, une recommandation a été formulée et acceptée par les membres de l'ATC présents, selon laquelle l'Alliance ne prendrait pas la forme d'une structure présidence/membre de l'Alliance.

Au lieu de cette structure, l'ATC se réunira pour traiter des questions ou des actions particulières qui découlent du développement d'artefacts ou d'outils du programme, ou des résultats d'activités en cours dans le cadre du programme, ou encore de la nécessité d'une collaboration entre les membres de l'ATC pour traiter un point relatif au perfectionnement de la main-d'œuvre en cybersécurité. La composition de ces sous-activités de collaboration pourrait attirer tous les membres, un sous-ensemble du groupe de membres ou quelques membres de l'ATC selon le sujet.

Rôle et relations TECHNATION

TECHNATION soutiendra l'ATC de la manière suivante :

- Favoriser la communication entre les membres de l'ATC en coordonnant les réunions, en facilitant les discussions, et en diffusant des informations selon les demandes et les besoins (sous-groupes de travail) et pour les réunions convoquées par les membres de l'équipe TECHNATION.
- Aider à promouvoir l'initiative et ses efforts.
- Assurer la coordination avec les agences gouvernementales provinciales et fédérales concernées et les efforts liés à l'ATC.
- Mettre sur pied et maintenir le site Web de l'ATC.
- Organiser des activités pour promouvoir l'ATC et ses initiatives.

L'ATC sera soutenue par le personnel de TECHNATION. L'ATC rend compte annuellement de ses activités au Conseil d'administration national de TECHNATION. Les membres suivants de l'initiative des compétences en matière de cybersécurité de TECHNATION seront membres de droit de l'ATC : Direction des talents, directeur de programme de la cybersécurité, et directeur des normes de cybersécurité chez TECHNATION.

Recherche de consensus

La recherche de consensus et la collaboration sont des moyens d'assurer le succès d'une initiative interorganismes, où les intervenants ont chacun des objectifs indépendants, mais complémentaires. La méthode d'élaboration de normes et de lignes directrices pour l'ATC est la recherche et une approche consensuelle qui tirent parti de l'expertise des intervenants.

Soutien financier

Les fonds disponibles pour les frais de déplacement sont limités. De 2019 à 2021, TECHNATION financera les frais de déplacement des représentants de l'ATC issus d'organisations à but non lucratif ou du monde universitaire. Les demandes des membres de l'ATC ne répondant pas à ce critère seront évaluées au cas par cas selon leur priorité.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Sandi Campbell
scampbell@technationcanada.ca